

BRISER LE MUR DU SILENCE : ENSEMBLE CONTRE LES VIOLENCES GYNÉCOLOGIQUES ET OBSTÉTRICALES

FÉMINISMES
& SANTÉ

Les violences gynécologiques et obstétricales (VGO) sont un enjeu de santé publique au Sénégal, enraciné dans des normes sociales patriarcales et des inégalités de genre profondes et aggravé par un accès limité à des soins de qualité. Afin de sensibiliser et mobiliser autour de cette problématique, un webinaire a été organisé le 25 novembre 2024, dans le cadre des 16 jours d'activisme contre les violences basées sur le genre. Sous le thème "Briser le mur du silence, agissons ensemble", des expert·e·s, acteur·rices de la société civile et survivantes ont échangé sur les dimensions sanitaires, sociales et politiques des VGO, appelant à une réponse collective.

Retrouvez dans cette fiche les essentiels de la conversation, tirés des échanges de nos panélistes :

Ndèye Madjiguène SARR BAKHOUM, Juriste, militante féministe spécialisée dans la défense des droits des femmes et des enfants au Sénégal. Chargée de communication de l'Association des Juristes Sénégalaises (AJS) et coordinatrice de la boutique de droit de Pikine.

DrE Ndeye Khady Babou, médecin spécialiste en santé internationale orientée sur les Droits en Santé Sexuelle et Reproductifs. Féministe, Cheffe de projet "de lutte contre les violences gynécologiques et obstétricales dans une perspective féministe au Sénégal" à Equipop.

Nafissate HOUNKPATIN, sage-femme féministe, co-fondatrice du Réseau des jeunes Sages-femmes du Bénin, fondatrice et présidente de l'association de Développement social Iléwa.

Dr Sara NDIAYE, Sociologue, enseignante-chercheuse à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis. Membre du Groupe d'Etudes et de Recherches Genre et Sociétés (GESTES) et spécialiste des questions de santé, protection sociale, inclusion de genre et d'égalité des sexes.

Le cycle « Féminismes et santé » consiste en une série de rencontres - en présentiel dans différentes villes en Afrique et en Europe ou en ligne - avec des invité·e·s de profils et de pays différents, portant des points de vue pluridisciplinaires. A travers ce cycle, il s'agit de mieux s'imprégner des nombreux apports féministes en matière de santé et d'en discuter les implications en termes de pratiques et de politiques, et ce dans différentes aires géographiques.

Le projet "Notre corps, notre santé" vise à renforcer les droits sexuels et reproductifs des femmes, en particulier des jeunes, en renforçant les conditions rendant possible l'exercice par les femmes à reconnaître et à dénoncer les VGO mais aussi à disposer de leur corps.

Le récit de Diambar, présenté en ouverture du webinaire, a mis en lumière les conséquences des VGO sur la vie des femmes. Victime d'un viol à l'âge de 11 ans, Diambar a subi un accouchement forcé sans respect de ses droits fondamentaux. Ce récit a souligné l'intersectionnalité des violences : les VGO ne sont pas des cas isolés, mais s'inscrivent dans un contexte plus large de violences basées sur le genre.

Les VGO, leurs conséquences

Les VGO, qui se manifestent sous diverses formes (mauvais accueils, actes médicaux non consentis, traitements dégradants, discriminations), ont des conséquences dévastatrices :

- Physiques : Douleurs chroniques, infections, fistules obstétricales, infertilité, ect.
- Psychologiques : Traumatismes, dépression, anxiété, troubles de l'attachement, etc.
- Sociales : Isolement, stigmatisation, difficultés à accéder aux soins, etc.

Les VGO, un phénomène multifactoriel

Le Groupe d'Etudes et de Recherches Genre et Sociétés (GESTES), institution reconnue pour son expertise sur les questions de genre, a mené une étude approfondie sur les VGO au Sénégal.

Les premiers résultats de cette enquête conduite en 2024, révèlent la complexité du phénomène, dû à une combinaison de facteurs :

- Normes sociales et culturelles : Les normes patriarcales qui subordonnent les femmes et les considèrent comme des objets de possession favorisent l'acceptation des VGO.
- Manque de ressources : Les infrastructures de santé sont souvent dégradées, le personnel médical est insuffisant et les équipements sont insuffisants, ce qui contribue à la dégradation des soins et à l'augmentation des risques de violences.
- Attitudes paternalistes : De nombreux professionnels de santé adoptent des attitudes paternalistes, ne respectant pas le consentement des femmes et les infantilisant.
- Manque de formation : Les formations médicales ne sont pas toujours adaptées aux besoins des femmes et ne prennent pas suffisamment en compte les dimensions sociales et psychologiques des soins ni les aspects droits humains.

Cette étude a permis d'évaluer l'ampleur des VGO au Sénégal, fournissant des données essentielles pour éclairer les politiques publiques.

"Les résultats ont montré qu'une femme sénégalaise sur deux interrogées avait subi au moins une forme de violence gynécologique ou obstétricale [au Sénégal]."

Dr Sara N'diaye





Les racines des VGO : une analyse approfondie

De nombreuses pratiques médicales sont guidées par des normes masculines et reproduisent des stéréotypes de genre. Les césariennes non médicalement justifiées, les épisiotomies systématiques et le manque de respect du consentement des femmes en sont des exemples typiques. Ces pratiques sont souvent justifiées par des arguments pseudo-scientifiques qui masquent les véritables enjeux de pouvoir.

Dans une perspective féministe, l'intervenante a insisté sur la nécessité de "déconstruire ces normes et de repenser les relations entre les professionnels de santé et les femmes". Elle a appelé à une approche plus centrée sur la personne, qui tienne compte des besoins et des désirs de chaque femme. Elle a également souligné l'importance de l'empuoiement des femmes, en leur donnant les moyens de prendre des décisions éclairées concernant leur santé reproductive.



“ Les violences gynécologiques et obstétricales ne sont pas le fruit du hasard, mais s'inscrivent dans un système de domination masculine qui subordonne les femmes et contrôle leurs corps. Le patriarcat médical, en particulier, joue un rôle central dans la perpétuation de ces violences”

Nafissate Hounkpatin

Le cadre juridique : un obstacle à la justice

Ndèye Madjiguène Sarr Bakhroum a souligné plusieurs limites de ce cadre :

- Définitions floues : Les notions de violences obstétricales et gynécologiques ne sont pas toujours clairement définies dans les législations et c'est aussi le cas au Sénégal, ce qui complique la qualification juridique des faits et rend difficile la poursuite des auteurs.
- Peines encourues faibles : Les sanctions encourues pour les auteurs d'erreurs ou de négligences médicales sont souvent considérées comme insuffisantes pour dissuader les agresseurs.
- Manque de moyens : Les structures judiciaires et les services sociaux ne disposent pas toujours des ressources nécessaires pour accompagner les victimes dans leurs démarches. Et la longueur des procédures décourage les familles.
- Stigmatisation : Les victimes de VGO sont souvent confrontées à la stigmatisation et à la culpabilisation (fatalisme social), ce qui les dissuade de porter plainte.

Ces lacunes juridiques contribuent à créer un climat d'impunité qui favorise la perpétuation des violences. De plus, elles renforcent le sentiment d'isolement et de désespoir des victimes.



“ Si le Sénégal a adopté des lois visant à protéger les droits des femmes, notamment la loi 2016-03, le cadre juridique reste insuffisant pour garantir une justice effective aux victimes de VGO ”

Ndèye Madjiguène Sarr Bakhoun



Perspectives & recommandations

Renforcer le cadre juridique :

- Améliorer l'accès à la justice pour les victimes en éliminant les obstacles juridiques (simplifier les procédures de plainte, offrir une assistance juridique gratuite aux victimes comme les boutiques de droits de l'AJS).
- Sensibiliser et renforcer les instances juridiques sur les concepts de VGO
- Renforcer les sanctions pénales contre les auteurs de VGO pour dissuader les agresseurs.
- Mieux définir les notions de VGO dans la législation pour faciliter la qualification juridique des faits.

Sensibiliser l'opinion publique :

- Mener des campagnes de sensibilisation pour changer les attitudes sociétales envers les VGO et déconstruire les stéréotypes de genre.
- Impliquer les médias dans la diffusion d'informations fiables et objectives sur les VGO.
- Informer le public sur les conséquences des VGO et les ressources disponibles pour les victimes.

Former les professionnel·le·s de santé :

- Assurer une formation adéquate pour garantir une prise en charge respectueuse des survivantes - par exemple, en apprenant aux professionnel·le·s de santé à communiquer avec les femmes de manière empathique, à respecter leur consentement, à ne pas les juger.
- Mettre en place des formations continues pour tenir les professionnel·le·s de santé informé·e·s des dernières avancées en matière de prévention et de lutte contre les VGO.
- Former les professionnel·le·s de santé à la détection et à la prise en charge des conséquences psychologiques des VGO.

Soutenir les organisations de la société civile :

- Renforcer leur capacité d'action sur le terrain en fournissant des ressources financières et logistiques.
- Faciliter leur travail de plaidoyer auprès des autorités publiques pour faire évoluer les politiques.
- Encourager la création de réseaux et de partenariats entre les organisations de la société civile pour mutualiser compétences et ressources.

Déconstruire les masculinités toxiques :

- Repenser le rôle des hommes dans les dynamiques de pouvoir.
- Sensibiliser les hommes aux conséquences des VGO et les encourager.
- Mettre en place des programmes spécifiques pour responsabiliser et impliquer les hommes dans la prévention des VGO.
- Amener les hommes à déconstruire les aspects toxiques de leur masculinité tout en proposant de nouveaux modèles respectueux des droits de toutes et tous.
- Lutter contre les stéréotypes de genre qui associent masculinité, domination et agressivité.

Promouvoir des soins post-VGO :

- Développer des programmes spécifiques pour le soutien psychologique et médical des survivantes - par exemple, en offrant des consultations psychologiques individuelles ou collectives, en mettant en place des groupes de parole, etc.
- Faciliter l'accès des survivantes à des soins de santé de qualité, y compris des soins spécialisés si nécessaire.

Pour aller plus loin

- [Enregistrement vidéo de la rencontre](#)
- [Toutes les conférences du cycle Féminismes et Santé](#)
- Article "[Notre corps, notre santé : l'exercice par les femmes de leurs droits à disposer de leur corps](#)"
- Article "[Notre Corps, Notre Santé, la sexualité des femmes en Afrique subsaharienne: vers une réédition définitivement Féministe](#)"

CRÉDITS

Illustration : Silène
Audibert

EQUIPOP
www.equipop.org
info@equipop.org



Equipop combine mobilisation sociale et politique, ingénierie de projet, assistance technique et construction de partenariats pour améliorer les droits et la santé des femmes et des filles dans le monde. Equipop agit au plus près des territoires à travers un partenariat solide avec les acteurs et actrices du changement jusqu'au plus haut niveau des prises de décision à l'international. Equipop promeut des valeurs féministes et place l'approche genre au cœur de ses interventions.